



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE



TERRITORIALES

**Le label
Zuccarelli**

TERRITORIALES

*Marie-Thérèse
Mariotti,
ADN politique*



ENSEIGNEMENT

*Xin Devichi,
un peu de Chine
à Bastia*



1,60€



BILLET



Paul AURELLI

Le crépuscule de la justice...

Le 29 octobre au soir, Jean-Michel Mariaggi, avocat ajaccien et forte personnalité de son barreau, a été pris pour cible dans sa voiture alors qu'il rentrait chez lui. Sérieusement blessé, il a échappé à la mort.

Nous lui apportons le témoignage de notre réconfort, notre soutien et notre estime. Mais au-delà, nous devons nous interroger, refuser le confort de l'habitude, nous insurger contre cette insupportable violence répétitive qui ensanglante notre île, régulièrement. Il ne faut pas s'y habituer, s'y résigner, raser les murs les yeux baissés pour ne rien voir, feignant de ne pas entendre les détonations qui finissent par nous blesser tous et achèveront la Corse si nous n'y prenons garde.

Au diable les donneurs de leçons ! Ceux qui pensent que nous succombons au communautarisme si nous aimons notre langue et voulons l'utiliser sans parcimonie. Ceux qui voient du séparatisme quand nous prétendons simplement avoir le « droit » de gérer notre vie collective au plus près des citoyens. Les gens intelligents, de droite ou de gauche, entendent et disent décentralisation, d'autres disent autonomie de décision pour tout ce qui nous concerne au jour le jour...

Il faut que la République, si elle existe encore, assume sans barguigner la première et la plus importante de ses missions régaliennes : assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Il faut en revenir à l'avocat, auxiliaire de justice, dont la mission est d'assurer la défense de ceux qui sont coupables et de faire reconnaître l'innocence des autres. Notre société serait infiniment démunie si nous n'avions pas les avocats. Quand l'un d'eux est blessé ou tué, c'est la Liberté qui se meurt.

À MODU NOSTRU



Da Roland FRIAS

Alloghji da vene...

Ci hè statu pocu tempu fà un studiu publicatu da l'Insee. I risultati mettenu in lume chì, da quì à u 2030, a Corsica puderia cuntà sinu à 46 000 famiglie di più ch'ind'u 2009.

St'accrescimentu impurtante seria u fattu principalmente di a ghjunta di novi abitanti nantu à u territoriu, ma dinù di l'invechjamentu di a pupulazione è di l'evuluzione di i modi di cuabitazione.

Si leghje ind'u raportu di u studiu ch'elle sò di più in più numerose e persone chì campanu sole è quessa pocu impreme l'età. Tandu, u furmatu di e famiglie diventeria più chjucu. A crescenza di u numeru di e famiglie, in lea cù st'evuluzione, s'accumpagna d'altronde d'un accrescimentu di i bisogni in alloghji.

S'elle si mentenenu e tendanze è tenendu contu di e caratteristiche cum'è di e mutazione di u parcu d'alloghji, ci vuleria à custruisce 70 000 novi alloghji in Corsica, da quì à 15 anni, sia 3 300 à l'annu.

Frà elli, 40 000 risponderianu à i bisogni in residenze principale è 22 000 à quelli in residenze secondarie.

«Una residenza secondaria hè un alloghju utilizatu per e dumenicate, i passatempu o e vacanze».

L'alloghji ammobulati affittati [o lucaticcii] per sughjorni turisticchi sò dinù, secondu l'Insee, classificati ind'a categoria di e residenze secondarie. À sapè chì a sfarenza trà l'alloghji uccasionali è e residenze secondarie hè difficile à fà, ghjè per quessa chì e 2 categorie sò spessu adunate.

Si caratterizeghja a Corsica da l'impurtanza di u numeru di residenze secondarie.

Ind'u 2013, ci era 68 700 residenze secondarie ind'a regione. Ripresentanu più di 30 percentu di u parcu totale d'alloghji; sapendu chì a media naziunale hè di 9 percentu. Dice ancu u studiu realizatu da l'Insee chì «l'impurtanza di a custruzione di e residenze secondarie in Corsica custituisce un fattore maiò in quantu à a cunsumazione di u spaziu chì partecipeghja à una crescita di u prezzu di u fundariu».

Trà e conclusioni, «l'ipotesa d'una diminuzione di stu percentuale durante l'annate scorse, traducendu una vulintà di maneghju di u fenomenu o un cuntestu pocu favurevule, deria locu à una calata significativa di u bisognu totale in alloghji».

Tante date chì sò da riflette per l'avvene di a Corsica...



Vous vivez en Balagne, en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais, vous avez une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire

et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

des correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@corse-information.info

U RINNOVU

La troisième voie nationaliste



Il y aura donc trois listes nationalistes en lice au premier tour des élections territoriales. Les autonomistes de Femu a Corsica, les indépendantistes de Corsica Libera et ceux d'U Rinnovu Naziunali qui, comme en 2004, se présenteront sous leur propre bannière. Le leader historique et naturel de cette liste, Paul-Félix Benedetti, revient sur le sens de cet engagement et l'ADN de cette candidature.

En 2010, Corsica Libera et U Rinnovu Naziunali avaient fait cause commune pour les élections territoriales. Jean-Guy Talamoni était alors tête de liste et Paul-Félix Benedetti se trouvait en position éligible. En recueillant 9,85% des suffrages au deuxième tour, les deux hommes avaient été élus, représentant ainsi leurs mouvements respectifs dans la plus haute institution politique de l'île. Puis en 2012, le Rinnovu annonçait sa volonté de quitter Corsica Libera. Dans cette continuité et fort logiquement, les deux mouvements s'engagent de ce fait chacun de leur côté dans ce nouveau scrutin. Paul-Félix Benedetti a présenté la liste U Rinnovu, ainsi que l'ensemble de ses colistiers, tout en annonçant vouloir poursuivre «*dans la continuité historique de la lutte du peuple corse*». Cette candidature s'explique par une volonté d'apporter dans la «*cacophonie*» du débat politique «*une démarche claire et transparente incarnant des valeurs fortes avec la recherche de la promotion socioculturelle de cette île*». Cette démarche, dit Paul-Félix Benedetti, se veut novatrice et sociale, claire et précise, et place en premier chef la défense du peuple corse, sa langue, son histoire et sa culture. Ceci pour les fondamentaux politiques. Mais le leader du Rinnovu annonce aussi vouloir apporter une dimension sociale à son programme, expliquant cette volonté de travailler en faveur d'un «*partage des richesses équitable*». Car force est de reconnaître que sur les vingt dernières années, «*de plus en plus de personnes sur cette île sont devenues très riches alors que le plus grand nombre est devenu de plus en plus pauvre*». À qui la faute ? Paul-Félix Benedetti ne fait pas dans la dentelle et pointe un doigt accusateur sur ce qu'il appelle «*un clan malsain*» qui, selon lui, manipule les idées, mais aussi les hommes, et doit aujourd'hui conduire les Corses à la révolte. «*Je crois qu'il est temps que les Corses se réveillent, dit le chef de file du mouvement. En Corse, on peut faire autrement, à la condition que tous ensemble on se lève en même temps et que l'on dise basta*».

Sa liste -qualifiée de «*liste du peuple corse*»- est composée de personnalités de tous âges et toutes conditions. Derrière le leader historique du Rinnovu, Nathalie Capirossi, Paul-Antoine Susini

et d'autres militants du mouvement, des «*Corses engagés pour la Corse, volontaires, optimistes, sincères et qui croient en l'avenir de ce pays et en la légitimité d'un combat démocratique*» explique Paul-Félix Benedetti, pour qui la clarté est une idée fondamentale. L'idée est de transformer cette transparence en force dans cette campagne. L'élu espère que cette démarche soit perçue comme une éclaircie dans cette Corse «*où les non-dits sont plus présents que les valeurs fortes*». Sur ce socle, la candidature du Rinnovu est déjà forte en symboles. Voilà sans doute pourquoi Paul-Félix Benedetti ne dit avoir aucun objectif chiffré en termes de résultats. Il considère simplement avoir «*la certitude d'être au rendez-vous des Corses. Nous serons portés par une élection qui sera pour nous la consécration d'un travail politique permanent*».

Cette candidature propose donc un panel large et une alternative à l'électorat nationaliste. D'un autre côté, la dispersion des forces est également un risque. Car si Paul-Félix Benedetti se projette déjà dans l'avenir, considérant qu'il faudra œuvrer pour «*un regroupement stratégique et patriotique*», encore faudra-t-il passer le cap des 5% pour espérer une fusion avec des partenaires potentiels. Cette question vaut pour cette liste du Rinnovu, mais aussi pour celle de Corsica Libera qui visera de son côté, le cap minimum des 7% au soir du premier tour. Pour Paul-Félix Benedetti, ces multiples candidatures sont la «*conséquence de trajectoires diverses*». Mais le mouvement national ne pourra pas échapper au regroupement des forces nationalistes, «*soit dans le cadre de cette élection, notamment au second tour, ou demain dans le cadre de la perspective d'une recomposition dans un souci de conquête, d'alternance et d'un renversement politique*». Toutefois, le possible voire probable regroupement de demain ne pourra pas se faire dans l'opacité ou l'à-peu-près. Car le Rinnovu n'entend faire «*aucun compromis et aucune compromission*». Pour autant, le mouvement entend rester «*sur une dialectique forte mais non excessive*» et accepte «*de partager le combat et la lutte politique de tous ceux qui sont dans cet objectif*». Voilà qui a le mérite d'être clair. ■

Frédéric Bertocchini

MARIE-THÉRÈSE MARIOTTI

ADN: politique

Maire de Taglio-Isolaccio depuis 2014, Marie-Thérèse Mariotti est en deuxième position sur la liste UMP-UDI conduite par José Rossi.

Rencontre avec une candidate au parcours atypique.

Vous souvenez-vous du moment où vous avez décidé de vous engager en politique ? Et pourquoi ?

Il n'y a pas de moment précis et pour être franche, je n'imaginai pas un jour être là, à répondre à une interview. Pourtant, la politique est inscrite dans mon ADN. Ma famille a toujours été très impliquée politiquement et j'ai suivi depuis mon plus jeune âge l'actualité politique. J'ai un parcours assez atypique dans le monde politique insulaire. Diplômée des grandes écoles de commerce, j'ai occupé divers postes à responsabilité dans le commerce, la gestion et le marketing en France et au Royaume Uni. Quand, en 2009, j'ai pris la décision mûrement réfléchie de changer radicalement de vie et de rentrer en Corse, l'idée de me présenter aux municipales a lentement germé. Finalement tout cela s'est fait de façon naturelle sans que cela ne soit ni inscrit ni prémédité. C'est la vie !

Qu'est-ce qui vous a plu dans le discours de José Rossi ?

Je ne suis pas une professionnelle de la politique, mon parcours en atteste. Ce choix s'est imposé naturellement et a été conforté par l'investiture des Républicains et de l'UDI. La personnalité de José Rossi, sa vision non sectaire de la politique, son ouverture d'esprit, son expérience et sa totale disponibilité font qu'il est à mes yeux le chef de file idéal, et qu'il a le meilleur profil pour présider l'exécutif dans cette période de transition cruciale avant le passage à la Collectivité unique. De plus, son objectif de mettre en avant de nouveaux visages a été déterminant. Mais il n'a pas été difficile de me convaincre. Il représente paradoxalement pour moi la nouveauté. Il n'a pas occupé le devant de la scène politique ces dix dernières années, et ce n'est pas plus mal, mais il a observé. Il a de fait le recul nécessaire pour mener cette alternance dont la Corse a tant besoin. Mais en plus de son discours, ce qui m'a séduite, c'est une équipe qui regorge de talents et compétences. Il a de plus deux coéquipiers de choix avec Laurent Marcangeli, qui incarne le renouveau de notre famille politique, et Sauveur Gandolfi-Scheit, qui a fait ses preuves.

Comment appréhendez-vous la perspective de passer de la gestion municipale à la gestion territoriale ?

Gérer une commune revient à gérer une entreprise. C'est un travail passionnant et j'ai beaucoup appris durant ce premier tiers de mandat. J'ai dirigé des business units et des équipes. Je suis habituée à avoir des responsabilités et à les assumer. Je n'ai pas d'appréhension

particulière. Je suis sereine, motivée et mes fondamentaux ne changent pas : sérieux, travail, sens du collectif, fidélité à mes valeurs et engagements.... Et humour.

Que pouvez-vous apporter selon vous à une collectivité territoriale ?

Être maire de Taglio-Isolaccio, commune rurale de 580 habitants en Tavagna, avec de surcroît un littoral, est très formateur. Nous avons les mêmes objectifs que les collectivités plus grandes (urbanisme, assainissement, gestion de l'eau, aménagement, etc) sans avoir les structures administratives et techniques correspondantes. Donc, nous devons être extrêmement polyvalents, pragmatiques et avoir le sens des priorités. Le maire d'une commune rurale est l'élu de proximité par excellence, au cœur des préoccupations de ses administrés. Les deux mandats sont donc très complémentaires. Cette connaissance du terrain est un atout indéniable. Être le relai efficace entre les préoccupations concrètes des Corses et les politiques régionales qui nécessitent une prise de recul, voilà un beau challenge.

Quels sont vos thèmes de prédilection en politique ?

Ma formation, mon expérience professionnelle et mes centres d'intérêt me poussent naturellement vers l'économie, l'emploi, la gestion, mais également le foncier, l'énergie et l'optimisation des ressources naturelles (eau entre autres). Étant curieuse de nature, je suis prête à apporter ma contribution dans d'autres domaines, en toute humilité, si on le juge nécessaire. Et si je suis élue !

Être conseillère territoriale implique un emploi du temps très chargé. Y êtes-vous prête ?

Quand on a été cadre dans un groupe international, les agendas sont bien remplis. J'ai passé une période de ma vie entre deux avions et mes déménagements successifs ont prouvé ma capacité d'adaptation. Je travaille beaucoup, mon entourage proche dira parfois trop, mais on ne se refait pas. Je serai un peu plus sur les routes et à l'hôtel, mais ne nous plaignons pas, il y a des situations bien plus précaires que la mienne. Et il est hors de question que je délaisse ma commune. Nous avons lancé avec l'équipe municipale plusieurs travaux et études structurantes et nous avons encore beaucoup à accomplir.

■ *Propos recueillis par Frédéric Bertocchini.*

«Je suis habituée à avoir des responsabilités et à les assumer»

INSTITUTIONS

L'Office foncier de la Corse est en marche



La signature de la convention cadre PEI, le 29 octobre, a officiellement lancé les activités de cet organe dont la mission est de constituer une réserve foncière à disposition des collectivités

Après de longs mois de travail en amont, l'office foncier de la Corse [OFC] va enfin pouvoir concrétiser ses premiers projets. En effet, le 29 octobre, à l'hôtel de région, la présidente de l'agence d'aménagement et d'urbanisme de la Corse, Maria Guidicelli, le président du conseil exécutif, Paul Giacobbi, et le préfet, Christophe Mirmand, ont donné le top départ aux activités de l'office en ratifiant la convention cadre-PEI [Plan exceptionnel d'investissement] et la convention annuelle d'application en faveur du logement social.

L'OFC va donc ainsi pouvoir commencer sa mission, à savoir acquérir des biens immobiliers ou fonciers pour le compte de collectivités locales qui lui auront délégué leur droit de préemption, en assurer ensuite le portage le temps qu'elles définissent leur projet, avant de leur céder ce foncier au prix de revient.

Ce nouvel organe aspire ainsi à constituer une réserve foncière, afin d'une part de permettre une meilleure maîtrise foncière, et d'autre part de mener une politique de logement plus ambitieuse sur l'île. Dans le cadre du PEI, l'OFC se concentrera plus particulièrement sur la construction de logements sociaux.

Pour ce faire, 22M€ de crédits au démarrage, versés à parts égales par l'État et par la CTC, seront mis à disposition de l'OFC. Un budget conséquent qui vient souligner une forte volonté de doter l'OFC de moyens lui permettant de procéder à de premières acquisitions foncières en faveur des communes souhaitant construire des logements sociaux.

Par ailleurs, l'OFC, au travers le PEI, ambitionne également d'agir dans les zones en forte tension en revendant du foncier avec décote aux collectivités, permettant ainsi d'avoir un effet sur le prix et donc sur le coût de la construction finale.

La taxe spéciale d'équipement [TSE] qui prévoit d'injecter 2,5 millions d'euros par an au budget de l'OFC, lui permettra par ailleurs de procéder à des acquisitions foncières pour des établissements publics. Fin septembre, OFC avait détaillé les projets qu'il entend soutenir dans le Programme pluriannuel d'intervention. Plusieurs d'entre eux pourraient voir le jour avant la fin de l'année 2015. ■ **Manon PERELLI**

IN FURIA

Intentions. Publiés le 2 novembre, les résultats d'un sondage Opinion Way réalisé pour le compte de France Bleu RCFM et France 3 Corse ViaStella donnent des indications sur les intentions de votes pour le premier tour des élections territoriales. Selon ce sondage, cinq candidats seraient en mesure de dépasser les 10% au premier tour. Le premier d'entre eux serait Gilles Simeoni, chef de file de Femu a Corsica, que cette première estimation crédite de 18% d'intentions de vote. Vient ensuite Camille de Rocca Serra, crédité de 16%. Puis arrivent, ex-æquo, trois listes qui recueillent chacune 12% d'intentions: celles de Paul Giacobbi, de José Rossi et du candidat FN Christophe Canioni.

Débouchés. Le 3 novembre, Alain Thirion, préfet de Haute-Corse, réunissait des représentants de la moyenne et grande distribution, de la chambre d'agriculture et des syndicats agricoles en vue d'améliorer leurs relations commerciales. D'un côté des commerçants qui voudraient davantage de régularité dans la production. De l'autre, des producteurs qui souhaitent un effort sur les prix. Il en est résulté la décision de créer un groupe de travail visant à faciliter les débouchés pour les productions corses en conciliant au mieux les intérêts de chaque partie. Selon Alain Thirion, une charte allant dans ce sens pourrait voir le jour lors du premier semestre 2016.

Querelles. La concorde ne règne pas vraiment au Conseil départemental de Corse-du-Sud qui, le 3 novembre, a encore été le théâtre de querelles, à fleurets plus ou moins mouchetés. Le président du conseil, Pierre-Jean Luciani, s'est d'abord vu interpellé au sujet de la légalité de délibérations adoptées avec le vote de conseillers qui, du fait d'autres mandats, étaient concernés par des délibérations intéressant leur commune. Puis l'opposition s'est refusée à voter la décision modificative du budget principal 2015, critiquant l'augmentation des charges et dépenses de fonctionnement. Le collectif budgétaire a toutefois pu être adopté par la voix prépondérante du président. À tout le moins, l'ambiance ne risque pas d'être qualifiée d'émolliente.

Dîte a vostra! L'Associu di i Parenti Corsi a décidé d'interpeller les candidats aux élections territoriales au sujet de langue corse, de son enseignement et du bilinguisme afin de connaître leurs intentions exactes à ce propos.

Une charte pour le BTP. Le 30 octobre, à Ajaccio, en présence de région, l'État, la CTC, les conseils départementaux, les associations des maires, les CCI, la Chambre régionale des métiers, les organisations patronales, les architectes, le médiateur des marchés publics et les représentants de la filière du BTP ont signé une charte de la commande publique en Corse dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. En 2014 le BTP corse a perdu quelque 400 emplois du fait d'une baisse d'activité qui s'est poursuivie cette année et ses TPE et PME ont vu de nombreux marchés publics leur échapper. Dans le cadre de la charte, les collectivités et les administrations de l'État s'engagent, dans le respect des droits européen et français, à favoriser l'accès des TPE-PME corses à la commande publique.

JEAN ZUCCARELLI

Une démarche assurée?



En présentant le 18 octobre à Ajaccio la liste «La Garantie républicaine», Jean Zuccarelli et ses colistiers annonçaient la couleur, affirmant qu'il était temps de lutter «contre les dérives séparatistes» et de défendre les valeurs de la République française.

Explications de texte...

Pourquoi le choix de ce nom, La Garantie républicaine ?

Cela signifie que nous avons la volonté de mettre un terme à la dérive séparatiste que nous avons en Corse, et en même temps d'agir très concrètement afin de répondre aux préoccupations des gens qui vivent sur cette île. C'est donc un double objectif et une double mission qui nous incombent. Dès le mois de juillet dernier, nous avons initié un grand rassemblement qui se traduit aujourd'hui par la constitution de cette liste. À mes yeux, cette dernière est de grande valeur.

Quelle est la force de cette liste selon vous ?

Nous y trouvons des élus qui ont fait leurs preuves par le passé. C'est important de le dire, car pour pouvoir prétendre assumer les responsabilités au niveau territorial de l'exécutif de Corse, il faut s'appuyer sur des élus qui ont de l'expérience. Je crois que c'est le cas. Mais nous trouvons également sur cette liste des hommes et des femmes qui ont des valeurs et des convictions constantes. Ce sont aussi des candidats qui sont libres et qui ne sont soumis à aucune pression. Ils ne sont les otages d'aucun groupe d'intérêt et sont uniquement portés par la recherche de l'intérêt général. Enfin, ils sont représentatifs de la société corse et sont extrêmement actifs et investis dans leurs domaines et dans leurs activités respectives, et en particulier avec ceux qui sont pour nous les priorités des préoccupations de nos concitoyens. Avec cette liste, nous portons un projet ambitieux et réaliste.

Vous avez notamment évoqué la menace d'une «dérive séparatiste» au sein de l'institution.

Que pensez-vous de la mandature qui se termine ?

Nous voyons bien que les idées nationalistes ont été reprises, à mon sens de manière maladroite, par une partie des bancs de la gauche et de la droite. Je pense notamment aux débats qui ont animé l'assemblée de Corse ces dernières années, comme le statut de résident ou la co-officialité, qui sont à mon sens de mauvaises réponses à de bonnes questions. S'agissant par exemple du foncier et du logement, on comprend bien évidemment qu'il y a des questions légitimes qui se posent. En ce qui nous concerne, nous dévoilerons des propositions assez fortes à ce sujet dans les jours qui viennent, afin de répondre à ces questions. Nos réponses seront apportées dans un cadre tout à fait sécurisé, qui n'a pas besoin d'un changement de constitution et qui ne remet pas en cause les principes fondamentaux de la République à laquelle nous sommes tous attachés.

C'est cela une garantie républicaine pour vous ?

Oui, c'est aussi cela la garantie républicaine. Nous devons préserver l'égalité des citoyens devant la loi et ne pas remettre en cause la solidarité nationale dont bénéficie notre île. Pour toutes ces raisons-là, nous préférons agir dans le cadre de la loi et de la constitution, et nous allons démontrer que nous pouvons le faire bien plus efficacement qu'en allant sur des chemins aventureux qui sont porteurs de grands dangers. Voilà ce que j'appelle la dérive séparatiste.

À propos du statut de résident, par exemple, qu'est-ce qui vous fait peur au juste ?

À propos de ce statut, certains se disent «après tout pourquoi pas» ? J'entends dire même qu'il ne s'agit seulement que d'une mesure technique. Très sérieusement, il ne s'agit pas que d'une simple mesure technique. Il y a bien entendu chez certains des arrière-pensées évidentes. Il y a une volonté d'avancer, pas à pas, vers cette prise de distance et cette séparation de l'unité nationale. Nous devons impérativement y mettre un terme.

Il semble clair que dans cette élection personne ne pourra gagner seul. Pensez-vous possible l'hypothèse de voir s'organiser un front du refus au second tour ? Y compris en réunissant des candidats de gauche et des candidats de droite ?

Dans un premier temps, je veux insister sur le fait que nous voulons surtout défendre nos valeurs. Nous ne pouvons pas encore anticiper sur le second tour. Mais ce qui est vrai, c'est que si on peut admettre dans le principe que la démocratie peut consister parfois à se rassembler au second tour, pour nous, ce rassemblement ne pourrait se faire que dans le respect de nos fondamentaux et de nos principes.

De quels principes parlez-vous concrètement ?

Des principes de la gauche ou de ceux des valeurs républicaines ?

Des principes des valeurs républicaines, bien entendu. La gauche n'a pas le monopole des valeurs républicaines. Les hommes et les femmes de notre région considèrent qu'il faut mettre un terme à ces dérives, et qu'il faut revenir à un débat politique clair. Les électeurs sont en droit de savoir ce que les candidats vont proposer au deuxième et au troisième tour, et sur quelles idées ils se battent. Nous, nous avons cette exigence de clarté. Je souhaiterais que tous les candidats en fassent de même. Peut-être qu'à ce moment-là, il serait alors possible de se livrer à une sorte de politique-fiction qui nous permettrait de savoir quelles seraient les alliances envisageables. Aujourd'hui, nous n'en sommes pas là car il y a énormément d'ambiguïtés dans les positions des uns et des autres. Nous, nous sommes très clairs sur les idées que nous défendons et sur les conditions éventuels d'un rassemblement.

Quelles sont les raisons de votre engagement ?

J'ai fait le choix de la clarté et de la vérité. Nous avons sur notre liste des élus et des candidats qui sont en situation d'assumer leurs responsabilités, afin de construire cette Corse ouverte sur le monde, qui puisse offrir un avenir à notre jeunesse. Nous devons le faire en investissant dans le développement économique et en mettant la priorité sur un développement qui permette de mieux partager les richesses et de mieux lutter contre la précarité. Nous devons aussi mieux répondre aux besoins de logement. Voici les thèmes que nous allons dérouler durant notre campagne. Nous donnons rendez-vous aux électeurs sur l'ensemble du territoire et je veux qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous.

■ AF et FB

« La gauche n'a pas le monopole des valeurs républicaines »

ÉNERGIE

L'Assemblée adopte la PPE

Lors de la dernière session avant les élections de décembre, les conseillers territoriaux se sont prononcés en faveur de cette feuille de route pour l'avenir énergétique de la Corse entre 2016 et 2023

Clap de fin pour cette mandature de l'Assemblée de Corse. Pour autant, à l'occasion de la dernière session avant les élections, des dossiers importants ont été soumis aux conseillers territoriaux, à l'instar de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui a récolté la quasi unanimité des voix le 29 octobre.

Une adoption notable puisque, grâce à cette programmation, ce sont les grands traits de l'avenir énergétique de la Corse pour la période 2016-2023 qui ont été tracés. Élaborée grâce à un partenariat étroit entre la Collectivité territoriale de Corse et l'Etat, la PPE prévoit en effet d'investir 3,1 Md€ sur huit ans dans le dossier énergétique, en travaillant autour de plusieurs axes.

Tout d'abord, élément d'importance, la PPE vient acter la construction d'une barge de gaz liquéfié au large de Lucciana, et surtout celle de la nouvelle centrale du Vazzio, marquant ainsi le passage des centrales thermiques de l'île au gaz naturel. Elle aspire également à sécuriser l'approvisionnement en électricité de l'île, et, sur des questions plus afférentes à l'environnement, elle entend produire moins avec les centrales, et davantage grâce aux énergies renouvelables. Par ailleurs, la PPE ambitionne également d'intervenir dans le secteur des transports, en encourageant, notamment, le recours à des modes alternatifs à la voiture individuelle, grâce à la mise en place de plan de déplacements urbains.

Enfin, la programmation prévoit de lancer un grand plan de réhabilitation énergétique, qui visera à rénover massivement les loge-



Photo Manon Perelli

ments, afin de permettre une meilleure isolation thermique. Un projet qui devrait de facto relancer le secteur du bâtiment, en créant nombre d'emplois à ces fins de rénovation. Ainsi, de 600 emplois en 2015, la PPE projette de passer à 4500 à l'horizon 2023.

Un document qui devrait donc, somme toute, avoir des conséquences, plus loin que dans les seuls domaines énergétique et environnemental, aux niveaux social et économique.

Le chemin a toutefois été long avant d'en arriver là. Le document final représente en effet l'aboutissement d'un travail au long cours entrepris depuis quatre ans, qui avait subi une accélération suite à un courrier de la ministre de l'Ecologie en date du 18 mars dernier, dans lequel elle engageait la CTC, en collaboration avec l'Etat, à finir le projet de PPE avant le 31 décembre 2015.

À noter que grâce à cette concrétisation du projet dans le court laps de temps imparti, la Corse devient le premier territoire non interconnecté à se doter d'une telle programmation énergétique pour les années à venir. Un décret du Premier Ministre, devrait la rendre opposable avant la fin de l'année. ■

Manon PERELLI

ASSEMBLÉE DE CORSE

Unanimité pour le CPER

Autre dossier d'importance au cœur des débats de l'Assemblée de Corse lors de la dernière session de la mandature, le Contrat de Plan Etat Région a reçu les faveurs de l'ensemble des conseillers territoriaux

Chose ô combien rare en pleine campagne électorale, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité le Contrat de plan Etat Région (CPER) 2015-2020 lors de sa dernière session. Un dossier important qui vient contractualiser les priorités vers lesquelles Etat et région ont décidé d'investir les 245 millions d'euros de crédits publics dévolus à ces années, au travers de sept grands volets.

Le volet enseignement supérieur, recherche et innovation dans lequel est notamment prévue la mise en place d'un campus universitaire rénové et connecté, et le soutien à la recherche en Corse.

Le volet transition écologique et énergétique, où on se concentrera en particulier sur la protection de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles, et la gestion des déchets.

Le volet numérique qui visera surtout le développement d'une couverture Très haut débit équilibrée sur le territoire, et l'accroissement de l'utilisation du numérique dans le monde de l'éducation.

Le volet emploi, orientation et formation professionnelle, au travers

duquel devront être posés les jalons du futur Contrat de plan régional de développement de l'orientation et de formations professionnelles.

Le volet territorial, où on tendra à l'amélioration des services à la population et la revitalisation économique dans les territoires ruraux, mais à aussi à résorber la précarité et à renforcer l'égalité des chances en milieu urbain.

Le volet consacré à la langue corse, où on s'attachera à la formation des enseignants, au fonctionnement des centres de séjour et d'études corses, et à la production/diffusion d'outils pédagogiques performants.

Le volet mobilité multimodale, enfin, dans lequel le but sera d'offrir une véritable alternative à la voiture en développant par exemple l'offre ferroviaire dans les aires urbaines d'Ajaccio et de Bastia.

■ Manon PERELLI

De la location à l'achat

Bien que l'acquisition immobilière reste en général l'apanage des foyers aisés, une solution peu connue permet aussi aux ménages modestes de devenir propriétaires: le prêt social location-accession.



Bon nombre de ménages demeurent locataires faute d'un budget suffisant pour une acquisition immobilière. Si l'accès à la propriété n'est clairement pas pour tout le monde, des dispositifs permettent cependant à certains foyers d'acheter un logement au sein du parc locatif social en dépit de revenus modestes.

C'est le cas du programme de location-accession mis en place par les organismes HLM et les entreprises de promotion immobilière pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs. Pour ce faire, ces opérateurs commencent par signer une convention avec l'État qui leur donne droit au «prêt social de location-accession», dit PSLA. Les habitations proposées aux ménages font alors l'objet d'un contrat spécifique.

UN LARGE ACCÈS

Le logement doit être acheté neuf, à titre de résidence principale et bien entendu dans le cadre d'un programme immobilier proposant un PSLA. Le ménage doit en outre respecter un certain plafond de ressources variant en fonction de la localisation de l'habitation. En zone A dite «tendue», un couple sans enfant doit afficher un revenu fiscal de référence inférieur à 43750€, contre 31588€ en zones B et C, deux ans auparavant (N-2).

En pratique, un couple désirant passer par ce dispositif signe un contrat de location-accession qui va encadrer les phases locative et acquisitive. Pendant une certaine durée convenue au préalable (jusqu'à 5 ans), la famille va avoir un statut de locataire. À ce titre, elle va donc régler une redevance mensuelle correspondant à un loyer plafonné mais aussi – et c'est la spécificité de ce système – à une part acquisitive qui n'est autre que de l'épargne «forcée». Cette somme-là servira d'apport si le ménage décide de «lever l'option d'achat» de son logement, et sera alors déduite de son prix. À défaut, elle sera restituée aux locataires qui profiteront d'ailleurs d'une garantie relogement si un événement grave les contraint à renoncer à leur projet.

UN ACHAT ATTRACTIF

Quant à la phase acquisitive du PSLA, elle débute lorsque le ménage lève la fameuse option. Plusieurs avantages s'offrent alors aux

candidats à la propriété. Concernant tout d'abord le prix du bien, ce chiffre est plafonné et fixé dès la signature du contrat location-accession, avant d'être minoré de 1% tous les ans, au cours de la phase locative. Autrement dit, la famille a tout intérêt à la faire durer un maximum. Mais le coût de l'acquisition est aussi diminué par l'application d'une TVA à 5,5%, contre 20% d'ordinaire, par des frais de notaire réduits et par une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans.

Sans compter que, pour financer son achat, le couple peut reprendre le prêt contracté avant lui par l'opérateur ou bien opter pour un autre crédit dans la banque de son choix, en profitant au passage d'autres dispositifs incitatifs comme le prêt à taux zéro, le prêt accession logement, le prêt action logement ou encore les APL accession. Même une fois propriétaire, le ménage est protégé par une garantie d'achat qui impose au promoteur de lui racheter l'habitation dans un certain nombre de situations [décès, divorce, chômage...] pendant les quinze premières années de possession.

Le PSLA n'a décidément qu'un seul défaut: il est peu identifiable du grand public! Plus de 25000 biens ont tout de même été financés via ce programme entre 2004 et 2012 mais il faut s'armer de patience et s'adresser en priorité aux organismes HLM pour les localiser. Un courtier peut également vous aider à trouver la perle rare.

L'APL ACCESSION

Si l'aide personnalisée au logement versée par la Caf permet aux ménages d'assumer leur loyer, elle peut également vous permettre de devenir propriétaire. L'APL accession est ainsi réservée aux familles sous conditions de ressources et passant par un prêt conventionné comme le PSLA par exemple. Elle vient alors en déduction de leurs mensualités de crédit. Quelque 30000 primo-accédants en profitent chaque année.

Or, à partir du 1er janvier 2016, le gouvernement avait prévu que l'APL accession soit restreinte aux seuls ménages ayant eu un «coup dur» ayant fait chuter leurs ressources de plus de 30% par rapport à la date de signature de leur prêt immobilier. Le Président a finalement fait machine arrière en annonçant récemment que cette aide serait maintenue dans le cadre du dispositif actuel. ■

Pour plus de déontologie



Dans le cadre du renforcement de l'encadrement de l'activité d'agent immobilier, la loi Alur a entendu soumettre la profession à un code de déontologie entré en vigueur le 1^{er} septembre.

La profession d'agent immobilier est souvent montrée du doigt par les locataires comme par les propriétaires. C'est la raison pour laquelle la loi Alur pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 a entendu serrer les vis à tous les intermédiaires intervenant en matière de logement.

Après avoir encadré plus strictement les honoraires des agences immobilières concernant l'établissement du bail et la réalisation de l'état des lieux, le législateur a ainsi voulu soumettre la profession à des obligations plus générales de loyauté et de probité à travers la création d'un code de déontologie.

C'est un décret d'application publié au Journal officiel du 30 août et entré en vigueur le 1^{er} septembre qui a détaillé la mesure devant permettre « l'exercice des activités de transaction et de gestion immobilières dans des conditions conformes aux intérêts des clients et d'assurer le respect de bonnes pratiques commerciales par tous les professionnels ». Les agents immobiliers mais aussi les syndicats de copropriété, les administrateurs de biens et les marchands de listes doivent dès lors se conformer aux douze règles édictées par ce code de déontologie.

PROBITÉ, COMPÉTENCE, PRUDENCE...

Ils doivent tout d'abord exercer « leur profession avec conscience, dignité, loyauté, sincérité et probité », afin de « donner la meilleure image » de leur métier et de ne pas y « porter préjudice ». Outre le respect des lois et règlements [notamment l'interdiction de discrimination et de blanchiment des capitaux] et l'absence de conflit d'intérêts, les professionnels doivent ainsi « posséder les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de leurs activités » et assurer une veille juridique pour se tenir informés « des évolutions législatives et réglementaires ». S'ajoutent également des obligations de transparence, de confidentialité et de défense des intérêts en présence. En particulier, les agents immobiliers et leurs confrères « font preuve de prudence et de discrétion dans l'utilisation des

données à caractère personnel et des informations relatives à leurs mandants ou à des tiers ». Ils doivent également « veiller à ne mettre en péril ni la situation de leurs mandants, ni celle des autres parties aux opérations pour lesquelles elles ont été mandatées, ni la leur ». Enfin, et c'est là le plus important, tout manquement ou « négligence grave » aux règles édictées dans ce code de déontologie pourra faire l'objet de poursuites disciplinaires devant la Commission de contrôle des activités de transaction et de gestion immobilières qui devrait être prochainement mise en place.

UNE NOUVELLE DISCIPLINE

Les fédérations d'agences immobilières avaient déjà leurs propres chartes éthiques. Mais c'est la première fois qu'un code de déontologie s'imposant à tous va avoir une vraie valeur contraignante et ce, grâce à la création de la Commission de contrôle des activités de transaction et de gestion immobilières.

Cette juridiction d'exception sera chargée de trancher les litiges entre les particuliers et les professionnels et pourra sanctionner ces derniers par des mesures allant du blâme à l'interdiction d'exercer. Si le secteur redoute une explosion du contentieux, les spécialistes espèrent que ces décisions permettront de corriger les pratiques qui doivent l'être.

Reste à savoir quand cette commission sera opérationnelle. Un décret précisant ses modalités de fonctionnement est attendu d'ici à la fin de l'année. ■



Sécu : vers un déficit moindre...

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016 a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 27 octobre 2015. Il prévoit une réduction du déficit du régime général qui devrait être ramené à 6Md€ contre 9Md€ cette année, ce qui permettrait aux comptes sociaux de retrouver le niveau qui était le leur avant 2008. La hausse de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie est fixée à 1,75% pour 2016, soit une économie de 3,4Md€, les pistes d'économies retenues portant notamment sur la baisse des prix des produits de santé, le développement des médicaments génériques, la lutte contre les prescriptions non pertinentes, l'accroissement du recours aux soins ambulatoires. Le texte comprend également la mise en œuvre des mesures prévues dans la deuxième étape du pacte de responsabilité et de solidarité, c'est-à-dire une baisse de 1,8 point des cotisations sociales pour les salaires inférieurs à 3,5Smic à compter du 1^{er} avril 2016 et une hausse de l'abattement d'assiette de la contribution sociale de solidarité des sociétés acquittée par les entreprises. Soit une baisse de prélèvement de 1Md€ pour les 100 000 entreprises qui en sont redevables, et dont 80% devraient se retrouver, de fait, totalement exonérées. Ainsi, les entreprises bénéficieraient l'an prochain de 9Md€ d'allègements supplémentaires, portant à 33Md€ le total des allègements dont elles ont pu bénéficier entre 2014 et 2016.

Petites natures

Une tournée générale d'anti-dépresseurs et d'anxiolytiques -génériques, bien sûr! -s'impose pour le patronat. Du moins si on en croit Pierre Gattaz. Le 3 novembre, sur France 2, le président du Medef se livrait à une énième charge contre le contrat d'embauche à durée indéterminée (CDI) jugé beaucoup trop protecteur pour les salariés et pas assez souple au regard des contraintes des employeurs. Ce qui expliquerait qu'en dépit des mesures dont elles bénéficient dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité, les entreprises n'ont pas créé

les emplois tant escomptés par le gouvernement. Pierre Gattaz n'a pas hésité à qualifier le CDI de «très inquiétant, très anxiogène», estimant par ailleurs que le Code du Travail, est beaucoup trop «compliqué» et qu'il «fait très peur». À chacun ses épouvantails d'Halloween, certes, mais outre qu'il retardait un peu, Pierre Gattaz peinait à convaincre dans le rôle du marmot terrifié par le vilain spectre du CDI et des recours aux prudhommes qui, ajoutait-il encore pour noircir le trait, génèrent «une insécurité terrible pour le salarié et pour l'entrepreneur». Pour le premier, toutefois, il y a gros à parier que la plus terrible des insécurités soit la perspective de pouvoir être viré sans plus de façon, du jour au lendemain. Ce qui est à vrai dire le but poursuivi par le patron du Medef qui, une fois de plus a plaidé pour que le CDI soit régi par de nouvelles modalités juridiques prévoyant notamment qu'à la signature du contrat, le salarié consente à se voir soumis à des motifs de licenciement «incontestables».

Our english is not rich !

Depuis cinq ans, l'institut d'enseignement linguistique Education First (EF) se penche chaque année sur le niveau général de pratique de la langue anglaise dans les pays non-anglophones et établit un classement des pays où on parle le mieux l'anglais. Pour 2015, l'étude d'EF a porté sur 910 000 adultes et 70 pays différents. Les critères examinés étaient aussi bien l'aisance en grammaire, le vocabulaire, que l'expression et la compréhension orales. En tête du classement, la Suède, suivie par les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège et la Finlande. La France, pour sa part, se classe 37^e avec un «score de compétence» de 51,84 qui lui vaut la mention «faible maîtrise». Et la place loin derrière l'Italie [28^e] et plus encore la Belgique, 17^e. Parmi les autres pays qui la devancent, le Chili [36^e], l'Ukraine [34^e], la Corée du Sud [27^e]. Et si l'on compare les résultats avec ceux de l'année précédente, il apparaît que la France a dévissé de 8 places en un an. En 2014, en effet, sur un total de 63 pays, elle se classait 29^e, avec un score de 52,69 et la mention «maîtrise moyenne».

54,5%... du marché du neuf en octobre contre 55,7% en septembre: selon les chiffres produits le 2 novembre par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la part des véhicules particuliers diesel immatriculés en France a encore chuté le mois passé. Sur ces dix derniers mois, la part de voitures particulières neuves au gazole mises sur les routes s'établit à 57,8% contre 64,3% lors de la même période de 2014.

4 ... enfants sur 10 seulement vont le plus souvent à l'école à pied, à vélo ou en trottinette indique une enquête d'Assureurs Prévention qui précise que seuls 36% des enfants qui vont à l'école en voiture ou en transports en commun le font non en raison de la distance à parcourir, mais parce que leurs parents jugent ce mode de déplacement plus pratique. Autre enseignement de cette étude, seuls 25% des enfants donnent régulièrement un petit coup de main à la maison.

4,7%... d'augmentation en moyenne l'an passé sur la rémunération des membres des cabinets ministériels, selon le rapport de René Dosière, député socialiste de l'Aisne. Si dans certains ministères les salaires ont baissé, [-24% au ministère des Sports], dans d'autres ils ont allégrement progressé [+30% au secrétariat d'État aux Anciens combattants]. Le salaire moyen dans un cabinet ministériel est de 8200€, le ministère des Affaires sociales remportant la palme avec un salaire de 9812€ par mois. En matière d'effectifs, on note une hausse de 8% en un an. Il faut bien lutter contre le chômage, même s'il s'agit là d'emplois précaires, tributaires des remaniements et des alternances politiques.

250M€... d'ici à 2019 seront consacrés à lutter contre la fuite des médecins hospitaliers vers le privé, dans le cadre du plan d'action présenté le 2 novembre par Marisol Touraine, ministre de la Santé. Un rapport de l'ancien sénateur Jacky Le Menn prévoit un «choc démographique», avec le départ à la retraite de près de 30% des praticiens hospitaliers alors que les jeunes médecins sont «peu incités à s'engager» dans le public, cliniques privées et intérimaires dans les hôpitaux offrant des rémunérations plus attractives.

1... enfant apatride naît toutes les 10 minutes, a indiqué l'ONU le 4 novembre. Dans les pays où vivent les 20 populations apatrides les plus nombreuses, 70 000 enfants apatrides au moins naissent chaque année.

250 000... ménages modestes doivent payer cette année la taxe d'habitation dont ils étaient jusqu'alors exonérés. À ce chiffre s'ajoutent les cas des retraités dont la taxe d'habitation augmente car ils ne bénéficient plus, ou seulement en partie, d'un plafonnement. Près de 900 000 personnes sont entrées dans la taxe d'habitation ou l'ont vue augmenter. Conséquence d'une hausse non de leur niveau de vie mais de leur revenu fiscal de référence avec notamment la suppression de la demi-part des veuves et des parents isolés, votée en 2008 et désormais pleinement appliquée.



Fondateur Louis Rioni

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE © est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs de la Libération, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Paul Aurelli [04 95 32 89 95],

Conseillers: Jean Bozzi [éditorial], Roland Frias [Cultura è lingua corsa],
Christian Gambotti [Diaspora et Corses de l'extérieur]

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Philippe GIAMMARI - président, Jérôme FABRO-AURELLI - vice-président,
Gérard ALEXANDRE; Jean BOZZI, François RISTORCELLI, Jean TOMA.

BUREAUX 1, Rue Miot [2^e étage] 20200 BASTIA

SECRETARIAT Tél. 04 95 32 04 40

ANNONCES LÉGALES Tél. 04 95 32 89 92

ABONNEMENTS Tél. 04 95 32 89 97

PUBLICITÉ-RELATIONS EXTÉRIEURES

AJACCIO 04 20 01 49 84 • BASTIA 04 95 32 89 96

RÉDACTION Tél. 04 95 32 89 90 & 04 95 32 89 95

RÉDACTEUR EN CHEF Paul Aurelli

1^{ER} SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Pascal Muzzarelli

Avec la collaboration de:

Batti, Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,
Christian Gambotti, Kampà, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,
Michel Maestracci, Ghjacumu Andria Mela, Elisabeth Milleliri, Jacques Paoli,
Manon Perelli, David Raynal, partenariat avec Alta Frequenza

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

STUDIO ICN PAO [Préresse et mise en page]

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773 - ISSN 2114 009

Des victoires qui font du bien



Le GFCA et le SCB ont signé le week-end dernier des victoires particulièrement savoureuses et importantes. Ouf, on respire mieux !

Photo Jean-Noël Casanova

LE GFCA DÉCOMPLEXÉ

Que s'est-il donc passé dans les rangs du GFCA ces derniers jours ? Comment cette équipe, moribonde et dépassée dans tous les compartiments du jeu lors des dix premières journées de championnat de Ligue 1, a-t-elle pu se métamorphoser de la sorte, et surtout en si peu de temps ? Au soir de la défaite à Saint-Etienne [2-0], rares étaient ceux qui pensaient qu'elle pouvait encore s'en sortir cette saison. Interrogé par nos confrères de Beln Sport après cette énième défaite à Geoffroy-Guichard, Jérémy Bréchet, l'expérimenté défenseur central, confiait ses inquiétudes et constatait avec impuissance que le GFCA « n'était pas au niveau de la Ligue 1 ». Tout simplement. Seulement voilà, ce n'était qu'une question de temps. Certes, les Ajacciens ont mangé leur pain noir pendant dix longues journées où l'on commençait même à se demander si cette équipe-là était capable de gagner le moindre match. Mais c'était sans compter sur le réveil des Diables Rouges. On se souvient que l'an passé, c'est à domicile, dans l'ancre de Mezzavia, que les joueurs de Thierry Laurey ont assuré la montée, réalisant une moisson de points tout à fait spectaculaire. Comme en 2014 à pareille époque, le GFCA semble monter en puissance au fil des matches. Après avoir concédé deux défaites, contre Angers [0-2] et Monaco [0-1], il a ensuite commencé à récolter quelques points, contre Rennes [1-1] et Toulouse [2-2]. Il est vrai que nous avons commencé à sentir à ce moment-là une sorte de frémissement, comme si quelque chose était en train de se passer au sein du groupe. Contre Rennes, les Ajacciens ont été repris sur le fil. Contre Toulouse, ils méritaient sans doute mieux qu'un partage des points, après avoir mené au score à la mi-temps. Mais c'est sans doute contre Nice que le vrai déclic s'est produit. Face à l'équipe en forme du championnat, étincelante hors de ses bases et menée par un Ben Arfa qui marche sur l'eau, les rouges et bleus ont réalisé le match parfait, s'imposant nettement 3 buts à 1. Un feu de paille ? Que nenni ! Les partenaires de Rodéric Filippi ont remis ça une semaine plus tard contre Bordeaux, avalé tout cru à Mezzavia sur le score de 2 à 0. Supérieurs dans les duels, dans l'envie et la détermination, le Gazélec n'a laissé aucune chance à son adversaire.

Récoltant 6 points en une semaine, soit deux fois plus que lors des deux premiers mois de compétition, le GFCA est désormais placé sur orbite.

LE SC BASTIA ÉVITE LA CRISE

Le SCB de son côté se trouvait dans une situation moins compliquée que le GFCA au classement général, grâce à une bonne entame de championnat où des points précieux ont été soigneusement placés dans l'escarcelle. Hélas, les Bastiais ont semble-t-il lâché prise depuis la fin août. Après un succès tout aussi large qu'heureux face à Guingamp à Furiani [3-0] le 22 août, les joueurs de Ghislain Printant se sont ensuite enfoncés dans une sorte de médiocrité qui s'est traduite au classement général par une sacrée dégringolade. Sur les neuf matches qui ont suivi, les bleus se sont inclinés à huit reprises. Avec une seule victoire à Armand-Cesari contre Toulouse en deux mois et demi de compétition, il n'en fallait pas plus pour que les supporters les plus impatients de Furiani se mettent à gronder. Pas que les plus impatients d'ailleurs... Après l'élimination lamentable contre Rennes en coupe de la Ligue [0-1], les langues commençaient à se délier, et pas seulement dans le vestiaire. Autant dire que la réception de Caen à Furiani revêtait un intérêt particulièrement décisif. Fort heureusement, Sébastien Squillaci et ses coéquipiers ont su prendre la mesure de leurs adversaires dans le match qu'il ne fallait surtout pas perdre. Certes, les Bastiais n'ont été ni étincelants ni brillants, mais ils ont su saisir leur chance sur un coup franc trompeur de Diallo que Vercoutre - le gardien normand - a laissé filer dans son but de façon certes un peu maladroite. Mais à défaut d'être géniaux, les Corses ont été solides en défense, sérieux et appliqués et même valeureux sur l'ensemble de la rencontre, de sorte que la victoire fut méritée. Ainsi les joueurs de Ghislain Printant ont su éviter qu'une crise ne s'installe à Furiani. Une victoire salutaire qui va sans doute permettre aux bleus de travailler plus sereinement dans les jours à venir. Ceci dit, il va maintenant falloir confirmer ce succès de manière à s'éloigner de la zone de relégation qui ne se trouve qu'à 4 points. ■ Frédéric Bertocchini

XIN DEVICHI



La culture chinoise en partage

L'amicale de la classe Prépa Lettres du lycée Giocante de Casabianca a récemment accueilli une conférence de Joël Bellassen sur la thématique

« l'art du jardin en Chine : une approche du monde ».

Un rendez-vous dont l'organisation a été coordonnée par l'enseignante de chinois de l'établissement bastiais, Xin Devichi.

Une jeune femme au parcours atypique.

Rencontre...

De Shanghai à Bastia, il n'y a qu'un pas, et elle l'a franchi avec beaucoup d'enthousiasme. « Je suis très heureuse de travailler en Corse » lâche-t-elle dans un large sourire. « Parce que c'est une région avec une forte identité culturelle et une beauté naturelle exceptionnelle où j'ai été accueillie avec chaleur et gentillesse. De plus, c'est la région d'origine de mon époux ». Professeure certifiée de chinois à Bastia, au lycée Giocante de Casabianca et au collège Simon-Vinciguerra, Xin Devichi est animée par l'envie et le plaisir de faire connaître la culture chinoise ainsi que de transmettre sa langue. Avant d'embrasser le métier d'enseignante, le parcours de cette dynamique jeune femme a été jalonné par de prestigieuses formations qui lui ont donné l'opportunité d'entrer de plain-pied dans la vie active, avec à la clé des recrutements en qualité de journaliste à la télévision chinoise ou auprès de la Commission européenne à Bruxelles. Titulaire de deux masters en « eurojournalisme » et en « management de l'administration des entreprises », Xin Devichi a par ailleurs travaillé à France Télévisions en tant que conseil dans le domaine de la coopération avec la Chine. Des expériences enrichissantes qui lui ont fait prendre goût à la communication et à la pédagogie. C'est ainsi qu'elle a souhaité se lancer à plein temps dans l'enseignement. Une ambition qui s'est traduite par une belle réussite au concours du Capes de chinois. Avec plus de 1,4 milliards de locuteurs, le mandarin est la langue la plus parlée au monde. En France, près de 45 000 collégiens et lycéens suivent son enseignement.

Depuis la rentrée 2013, la Corse fait partie des académies où l'on peut choisir la langue chinoise en option de la sixième à la terminale, notamment auprès de trois établissements bastiais dont les lycées Giocante de Casabianca et Jeanne d'Arc, mais aussi le collège Simon-Vinciguerra plus communément appelé « Vieux-Lycée ».

Xin Devichi a participé au lancement de ce nouvel enseignement dans l'île. « J'ai vécu cela comme une aventure passionnante qui s'offre à moi et m'a donné la possibilité de rencontrer des personnes formidables parmi lesquelles Michel Barat, Recteur de l'Académie de

Corse, le principal Jules d'Ulivo, le proviseur Marc Leccia, et bien sûr tous mes collègues ». « J'ai été en outre agréablement surprise par l'accroissement rapide du nombre d'élèves, leur motivation et l'intérêt qu'ils portent au chinois ». Pour l'enseignante, « dans la conjoncture actuelle, il est clair que cette langue peut apporter beaucoup en termes de débouchés dans le domaine professionnel. Mais aussi, bien sûr, une ouverture et un enrichissement personnel grâce à la découverte d'une culture lointaine et très riche ». Aussi, la classe Prépa Lettres du lycée Giocante de Casabianca a souhaité intégrer pleinement la discipline à son cycle de conférences annuel. « Les lycéens, collégiens et parents d'élèves ont été nombreux et enthousiastes » explique Xin Devichi. « Ils ont pu s'initier à la culture chinoise à travers le regard du professeur Joël Bellassen, inspecteur général de chinois au ministère de l'Éducation nationale, et l'approche de thématiques majeures telles que « Parler, écrire, penser en chinois » ou « L'art du jardin en Chine : une approche du monde ». Et d'ajouter : « L'Académie de Corse était la dernière à ne pas bénéficier d'un enseignement de chinois. En trois ans, le nombre d'élèves au lycée et au collège a déjà atteint la centaine. Dans ce contexte, l'intervention d'un éminent sinologue, a certainement consolidé l'attrait du chinois en Corse ». Dans sa méthode d'enseignement, Xin Devichi cherche à « développer la spontanéité dans l'expression orale et écrite tout en conservant le respect de la discipline ». Elle organise dans cette optique de multiples activités, telles que des conférences mais aussi la fête du nouvel an chinois, des pièces de théâtre, et peut-être prochainement un voyage scolaire en Chine... pour faire toujours mieux connaître la culture de l'Empire du Milieu... ■ Pierre-Louis Marchini

« Développer la spontanéité dans l'expression orale et écrite tout en conservant le respect de la discipline »

DI CANTI E DI PASSIONE

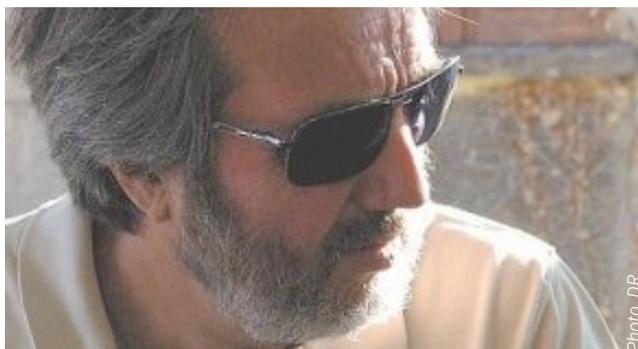
L'ARCUSGI ENREGISTRE À L'ALMA



Après *Resistenza*, *So elli*, *Scrittori di a storia*, *Testimone à l'Eternu*, un live en 2002, *L'Arcusgi di Pasquale et A voce Ribella*, le groupe l'Arcusgi prépare en cette fin d'année l'enregistrement de son huitième opus, dont la sortie devrait se faire au début du mois de décembre. Un CD qui marquera les 30 ans du groupe, engagé dans la lutte de libération nationale. Il s'agira de créations nouvelles, dans le droit-fil de cet engagement culturel qui a fait l'identité de la formation. Le chant pour exprimer le message de la sauvegarde et la promotion de la langue et la culture corses. Le chant pour dire sa solidarité envers tous les peuples qui luttent pour leur émancipation. Un chant fait depuis 30 ans, «di spartera è di passione», avec un nouveau style musical pour ce nouveau CD enregistré au studio Alma, à Tagliu Isulacciu. Ce studio crée par I Muvrini offre toute la

logistique nécessaire pour une qualité optimale. Les chansons qui composeront le prochain disque de l'Arcusgi auront la sonorité jazz manouche et sud-américain. Lavighju Franceschi, leader du groupe parle «*d'une partition plus affinée et une harmonie acoustique, qui résulte de l'important travail des musiciens*». Plus que quelques semaines à attendre pour le découvrir. ■ J.P

Chanteurs : Jean-Pierre Bonci, Jean-Christophe Bastiani, Jean-Philippe Salge, Jean-Marc Camurati, Lavighju Franceschi, Anthony Battesti, Nicolas Giustiniani, Laurent Ducatillon, Guillaume Savelli. Musiciens : Mathieu Camurati, Jean-Philippe Graziani, Ange Torre, Paul Cesari [guitare]; Alexis Savigni [basse]; Pilou Barque [batterie]; Lisandru Garatte [violinu].



JEAN-PIERRE SANTINI

S'OPPOSER COLLECTIVEMENT À LA «FACHOSPHERE»

À la mi-septembre, l'écrivain Jean-Pierre Santini appelait les écrivains et artistes de Corse à se mobiliser contre les diffuseurs d'idéologies fascistes.

Retour sur cette initiative et ses suites.

Pourquoi avoir lancé cet appel ?

Au printemps dernier, avant les événements de Prunelli et les manifestations de Bastia et d'Aiacciu contre les migrants et les musulmans, j'avais publié un roman, *U Fronte turchinu*, pour attirer l'attention sur les méfaits de la « fachosphère », cet ensemble de réseaux qui diffuse sur Internet l'idéologie fasciste. Je ne me faisais aucune illusion sur l'impact de mon livre. En rester là était une façon de se donner bonne conscience, sans éveiller le moins du monde celle de nos concitoyens. L'immense talent de Stefan Zweig avait-il empêché par la seule production de ses œuvres la montée du nazisme ? Quelques mots écrits avant de se donner la mort en 1942 apportaient la réponse : « *Mon œuvre littéraire a été réduite en cendres. [...] J'ai été le témoin de la plus effroyable défaite de la raison [...]. Cette peste des pestes, le nationalisme, a empoisonné la fleur de notre culture européenne.* ». Puis en septembre, Bernard Pivot auquel fut posée la question de savoir pourquoi les « intellectuels français » ne s'engageaient pas sur la question des migrants répondit que quelques-uns le faisaient en écrivant dans la presse ou sur des blogs. Réponse embarrassée, car, de fait, ces « intellectuels » se taisaient collectivement alors qu'autrefois ils agissaient ensemble comme le firent Sartre et Aron -pourtant opposés idéologiquement- face à la tragédie des boat people. J'ai pensé que le devoir et l'honneur des écrivains et artistes corses était de montrer l'exemple, dans le but d'éveiller les consciences face à la progression des idées fascistes au sein de la

population. Pour cela, des réunions publiques sont prévues ainsi qu'un appel aux candidats en lice pour les élections territoriales de décembre afin qu'ils prennent clairement position.

Quels ont été ceux qui vous ont rejoint et quelle forme prend leur participation ?

On peut distinguer deux sortes de participants. D'une part ceux qui contribuent effectivement à la rédaction d'un recueil de textes dont la publication servira de support à des débats publics*. D'autre part ceux qui soutiennent la démarche et seront présents dans l'action.

Que reflète l'ensemble des textes déjà en votre possession ?

Une volonté farouche des écrivains et artistes corses de s'opposer à la montée d'une idéologie nauséabonde qui a causé tant de drames et de malheurs, y compris en Corse où notre peuple fut exemplaire dans sa lutte contre les occupants. On n'oubliera pas le sacrifice et la fraternité d'armes des goudiers comme en témoigne le monument du col de Teghime. À l'heure où l'on découvre en Castagniccia une sépulture exceptionnelle qui remonte à 1200 ans avant Jésus-Christ et quand on sait que la Corse est le produit de 10 000 ans de migrations, comment pourrait-elle - sauf à se renier - être autre chose qu'une terre de tolérance ? ■

Propos recueillis par Marie Gambini

TONY ZILLER

LA PÊCHE AU CŒUR

Tony Ziller a découvert la pêche avec son fusil harpon lorsqu'il était adolescent. De cette passion, il a fait son métier. Patron-pêcheur à Ajaccio depuis presque 20 ans, il nous parle de deux produits incontournables des tables ajacciennes: la langouste et l'oursin.

Photo DR



La ressource en langoustes est-elle satisfaisante ?

Il y a des années où il y en a beaucoup, d'autres où il y en a moins. Mais la langouste n'est pas menacée. D'autant qu'il existe plusieurs espèces. Certaines vivent dans le sable, d'autres sur des fonds vaseux, ce qui influe sur le goût.

Quelle est la meilleure ?

À mon sens, la grosse langouste n'est pas la meilleure. À ce sujet, une réglementation prévoit que nous ne pouvons pas pêcher des langoustes de moins de 9 cm.

La langouste étant très recherchée y a-t-il une grosse concurrence dans ce métier ?

Il y a assez de langoustes pour tous les pêcheurs ajacciens. En ce qui me concerne, je ne pêche pas vraiment la langouste puisque je la prends à terre : la nuit, les langoustes bougent beaucoup et viennent souvent se prendre dans les filets à poissons. Les langoustiers travaillent l'animal dans des fonds sales, car il vit dans la roche pourrie. C'est un métier très différent du mien.

Qu'en est-il de la pêche à la nasse ?

Nous avons fait récemment une expérimentation de ce type de pêche en Corse, en collaboration avec l'Office de l'environnement. Hélas, nous nous sommes aperçus qu'il y avait beaucoup plus de homards qui se prenaient dans les nasses. De plus, nous ne pouvons pas donner de chiffres exacts quand il y a des filets qui se trouvent au milieu. J'en suis arrivé à la constatation suivante : soit on ne pêche qu'à la nasse et on enlève le filet à langouste, soit on continue la pêche à la langouste avec le filet.

On trouve beaucoup de homards sur nos côtes ?

Oui, d'autant qu'il existe le homard de Méditerranée, réintroduit dans nos mers suite à la diminution de l'espèce. Il y a aussi le homard breton, espèce qui a été introduite en Corse.

Vous pêchez également l'oursin. Une institution, surtout à Ajaccio...

Ça s'explique par le fait qu'il y a beaucoup d'oursins dans le golfe d'Ajaccio et moins ailleurs. Plus généralement, les oursins se trouvent surtout sur la côte occidentale de la Corse. La côte orientale est beaucoup plus plate et il y a beaucoup plus de zones sableuse. L'oursin n'aime pas ce genre d'environnement, il recherche la roche et les algues que l'on trouve surtout à l'ouest. Chaque année, nous attendons avec beaucoup d'impatience l'ouverture de cette pêche qui débute en général en décembre, jusqu'en avril. Cette année, je crois que le mois d'avril sera supprimé. Les dates ne sont pas encore définitivement fixées mais nous devrions pêcher l'oursin du 20 décembre au 31 mars. Vingt jours de pêche devraient donc être supprimés. Par le passé nous pêchions l'oursin huit mois par an.

Peut-on parler de pénurie ?

Oui et non. Nous trouvons toujours des oursins en grand nombre. En revanche, la taille diminue. La ressource a énormément diminué elle aussi, notamment depuis que l'espèce a été touchée par une maladie voici quelques années. Je n'ai pas de données scientifiques à fournir, mais de visu je pense que l'espèce a diminué de plus de 50 %.

N'y a-t-il pas eu, aussi, une pêche abusive ?

Oui. Je pense que les pêcheurs professionnels ont également fait du mal. Je crois que nous n'avons pas su gérer le stock. Je dois bien l'admettre.

Cette pêche se déroule-t-elle toujours à l'ancienne ou bien a-t-elle évolué ?

Les pêcheurs modernes travaillent en apnée. Auparavant, ils ne plongeaient pas. Ils travaillaient avec des paniers sur les rochers. Ils n'avaient pas besoin de mettre la tête sous l'eau. Aujourd'hui, cette pêche nécessite une vraie condition physique. Nous passons des journées dans l'eau et nous réalisons des apnées successives, jusqu'à 5 mètres de profondeur environ, même si certains descendent plus profond. En ce qui me concerne, je reste entre 5 et 6 mètres de profondeur.

Comment endiguer la diminution de l'espèce ?

Depuis deux ans nous devons nous soumettre à un quota et ne pas dépasser les 500 douzaines par semaine. Bien entendu, nous ne pouvons pas utiliser les bouteilles pour pêcher les oursins. Cela s'explique par le fait que le stock se trouve entre 0 et 30 mètres de profondeur. Quand nous allons chercher les oursins dans les eaux profondes, nous les empêchons de remonter. De plus, c'est là que toute la reproduction se fait.

■ Propos recueillis par Frédéric Bertocchini



AVÀ CREATE

LA JEUNE CRÉATION EN MODE COLLABORATIF



Peu intéressés par la culture, les jeunes ?

Si pour beaucoup d'entre eux l'avenir semble parfois morose, elle reste encore un moyen de sublimer et un refuge. L'association Avà create vise à regrouper de jeunes créateurs insulaires via une plateforme qui, peut-être, pourra les amener par la suite à publier leurs écrits, dessins, photos, comme l'explique un de ses fondateurs, Erick Micheli.

Pourquoi cette association ?

L'Associu Avà Create est née en septembre 2015 lorsque nous avons lancé le blog, mais cela fait bien longtemps que nous travaillons dessus ! Le but de notre structure est de mettre en valeur les jeunes artistes corses, via un blog collaboratif où une communauté de jeunes artistes publient leurs travaux. Il s'agit de la mise en commun d'une plate-forme pour les jeunes. La majeure partie d'entre eux publiaient déjà leurs créations sur leurs pages Facebook ou sur leur blog personnel. Or nous, nous voulions rassembler tous ces jeunes sur la même plate-forme pour créer une communauté de créateurs corses. Il s'agit réellement de rallier tous les jeunes qui travaillent dans leur coin pour créer une plate-forme culturelle corse.

Être publié, est-ce une fin en soi ?

Nous aspirons dans un premier temps à continuer sur notre envolée, dans la qualité et quantité d'articles disponibles, chaque jour sur notre blog. Puis, dans un second temps, nous souhaiterions créer un recueil des publications faites sur le blog. Pour ceux qui désirent rejoindre notre

structure, il faut nous contacter via notre page Facebook (Avà Create) ou bien par notre mail. Il n'y pas de condition particulière, si ce n'est d'être passionné et de vouloir s'impliquer dans notre projet ! Donc nous invitons tous les jeunes qui souhaitent rejoindre notre projet à nous contacter !

Pourquoi ce nom, « Avà Create » ?

Faire tourner le site web, les relais sur les réseaux sociaux est un gros travail et nous sommes plusieurs à nous occuper du bon fonctionnement de la structure, afin que les jeunes qui nous rejoignent n'aient plus qu'à exercer leur passion ; d'où l'origine du nom : « Vous avez une structure, alors Avà Create ! »

L'association en quelques chiffres ?

Nous sommes actuellement une vingtaine de membres, pour une cinquantaine de publications et 660 « j'aime » sur Facebook. ■

Propos recueillis par Marie Gambini

En savoir + : www.avacreate.com/#/



Inauguration le 31 octobre du sentier du patrimoine de Monacia-d'Aullène en présence du maire de la commune, Marc-Eugène Luciani et de Charles Pasqualini, directeur délégué de l'Office de l'environnement de la Corse, en charge du patrimoine et Don-Philippe Carlotti responsable des sentiers du patrimoine. Sa signalétique bilingue adopte une formule originale: chaque panneau est consacré à un thème, décliné en plusieurs aspects dont l'un est traité en français et l'autre en corse. Cette inauguration a aussi mis en avant le dynamisme de Monacia-d'Aullène en terme de découverte et de préservation de son patrimoine matériel et immatériel et ce au travers de l'Associu di i Monacci. Ses chevilles ouvrières, Denise Maura et Jean-François Lucchini, à la tête d'une importante équipe de bénévoles, ont su, au cours des ans, rassembler toutes les données sur ce patrimoine remarquable au fil de sept opuscules édités par l'association qui a d'ailleurs été d'un soutien précieux dans la réalisation du sentier. ■ GAM

AJACCIO



L'ANIMAL : DU VÉGÉTAL AU MINÉRAL

Jusqu'au 14 novembre. DRAC de Corse.
Rens : 04 95 51 52 15

Consacrée au travail du sculpteur Stéphane Deguilhen, cette exposition donne à voir ses œuvres animalières et les étapes de son travail à partir de souches de bruyère et d'autres essences présentes en Corse.



AKÉNATON

Jusqu'au 20 novembre. Espace Diamant.
Rens : 04 95 50 40 80

Fondé par Philippe Castelin, poète, et Jean Toregrossa, plasticien, le groupe Akenaton présente toiles, photos, poésie visuelle, œuvres numériques, installations. Le 13, trois performances sont organisées.



ICI ET LÀ

Du 6 novembre au 31 décembre. A Scenina.
Rens : 09 63 21 93 99

Liliana Leoni, Sandrine Cappelle-Salin, Pascale Sorba et Olivier Sorba, élèves de l'atelier photo de Filu d'Amparera, animé par Jacques Maton, ont sélectionné chacun cinq images brutes, pour proposer un regard sur Ajaccio.



DOMINIQUE VINCENTI

Le 13 novembre, 20h. A Scenina.
Rens : 09 63 21 93 99

À l'occasion de cette soirée, le compositeur de U tragu-linu, Casa antica, U ritratu, I spartimenti, À l'altru mondu fêtera ses 83 ans sur scène, au cours d'un dîner-concert. Il sera accompagné à la guitare par Jacques Luciani.



NELSON

Le 7 novembre, 20h30. U Palatinu.
Rens : 06 23 30 23 16

Une famille de carnivores vivant dans le luxe reçoit à dîner une famille de végétaliens épris de grandes causes. La présence de Nelson, lapin nain de son état, suffira-t-elle à faire régner l'harmonie ?



LA JEUNE FILLE, LE DIABLE ET LE MOULIN

Le 9 novembre, 18h30. Espace Diamant.
Rens : 04 95 50 40 80

Olivier Py a repris la trame narrative d'un conte initiatique des frères Grimm, prétexte à aborder -avec poésie mais sans mièvrerie- les thèmes de la mort, la violence, l'injustice, et à mettre en évidence la résilience

FESTIVAL DU FILM ITALIEN



Du 7 au 15 novembre. Palais des congrès.
Rens : 06 85 99 87 26 et www.iffa.fr/

Pour cette 17e édition, des films tout juste arrivés des festivals de Cannes et de Venise, mais aussi quelques pépites. Nanni Moretti, Marco Bellocchio, mais aussi de jeunes talents -Guendalina Zampagni, Piero Messina- sont à l'honneur. avec un dîner-concert.



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Du 12 au 17 novembre. Médiathèque des Cannes.
Rens : 04 95 10 91 81

Le pari de cette manifestation est de développer un réseau national pour la visibilité du genre documentaire, notamment auprès du jeune public. Le 12 : 14 h15, Le funambule. Le 13 : 14h15, Remember Marvin Gaye. Le 17 : 14 h15, Michel Petrucciani.

BASTIA



PANORAMA SUR LES 25 ANS DU CMP

Jusqu'au 17 décembre. Musée.
Rens : 04 95 31 09 12

Ce panorama des 25 ans du Centre méditerranéen de la photographie présente cinq regards sur l'architecture urbaine et le patrimoine historique de Bastia.

MANÈGES

Jusqu'au 13 novembre. Centre culturel Una Volta.
Rens : 04 95 32 12 81

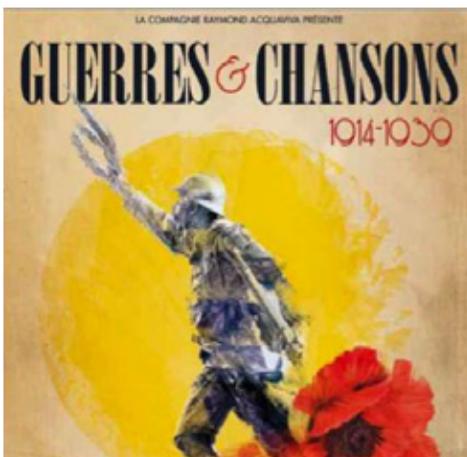
Une scénographie originale met en parallèle l'univers de l'illustrateur Renaud Perrin et les dessins et photos de manèges construits par André Chéreau de 1945 à 1965.



GUERRES ET CHANSONS

Le 12 novembre, 20h30. Théâtre.
Rens : 04 95 34 98 00

Pour évoquer les deux dernières guerres mondiales, le metteur en scène Raymond Acquaviva a réalisé un montage de textes de Péguy, Claudel, Apollinaire, Dorgeles, Romain, Queneau, Aragon, Tardieu, mais aussi de chansons populaires.



VITALBA

Le 13 novembre, 20h30. L'Alb'Oru.
Rens : 04 95 47 47 00

Fondé en 2002, le groupe crée sur le socle de la polyphonie corse traditionnelle, sur lequel viennent se greffer de nombreuses autres influences et l'apport d'instruments. Une attention particulière est portée aux textes et aux voix.

BIGUGLIA



FRÉDÉRIC BERTOCCHINI

Jusqu'au 14 novembre. Espace culturel Charles Rocchi. Rens : 04 95 34 86 95

En 21 panneaux, une présentation des BD ayant trait à la Corse scénarisées par Frédéric Bertocchini, avec des dessins et mises en couleur de Rückstuhl, Plisson, Marko, Espinosa, Pradelle, Langlois, Charrence.



FESTIVAL DE L'HUMOUR

Du 12 au 14 novembre. Centre culturel Charles Rocchi. Rens : 04 95 34 86 95

Le 12 : 20h30, Yves Pujol, J'adore toujours ma femme. Le 13 : 20h30, U Teatrinu, Romeo é Giuletta. Le 14 : 17h30, Daniel Delorme, Les monologues du brocciu ; 20h30, Corinne Mattei, La quarantaine épanouie.

CORTE



ÎLE(S)

Jusqu'au 3 avril 2016. Musée de la Corse, Corte.
Rens : 04 95 45 25 45

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.



VOGULERA

Le 10 novembre, 20h30. Centre culturel universitaire. Rens : 04 95 45 00 78

Alliant guitares et voix à d'autres instruments traditionnels, Vogulera compte à son actif plusieurs créations où textes et mélodies expriment les émotions et les préoccupations de la société contemporaine.

MIGLIACCIARU



PROTOCOL INCONU

Le 7 novembre, 21h. Salle Cardiccia.
Rens : 04 95 56 26 67

Une musique où se juxtaposent instruments, sons enregistrés, messages téléphoniques, bribes de dialogues et les voix trois chanteurs de chjami é rispondi, qui jouent en interlude sur les morceaux à venir...



PAROLE VIVE

Du 13 au 15 novembre. Salle Cardiccia.
Rens : 04 95 56 26 67

«L'utopie, entre mythe et réalité...» sera le thème de ce festival co-organisé par l'association Une minute de soleil en plus et le centre culturel Anima et qui, autour de la littérature, propose débats, conférences, musique, projections.

PORTICCIO



VILLE EN POÉSIE

Le 13 novembre, 16h30. Centre culturel.
Rens : 04 95 25 06 70

Conférence de Stéphanie Talia sur Jean Cocteau et la poésie, suivie d'une lecture de textes de Cocteau par Jackie Raimondi, accompagnée au violon par Elena Filippi Danielan. Avec la participation de Patricia Pinzutti-Gintz, plasticienne.

Programmes communiqués sous réserve de modifications ou d'annulations.

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM